XX^e colloque national de démographie

Populations et politiques de santé

Bordeaux, 2-5 juin 2026

Appel à communication

Le XX^e colloque national de démographie, organisé par la Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations (Cudep), se déroulera à Bordeaux du 2 au 5 juin 2026. Il aura pour thème « **Populations et politiques de santé** » et réunira des démographes et chercheurs d'autres disciplines dont les travaux portent sur ces questions.

Les politiques de santé constituent un enjeu majeur aujourd'hui, notamment dans le contexte de crise sanitaire liée au Covid et des préoccupations croissantes liées aux inégalités d'accès aux soins, en particulier selon les territoires. Différentes populations sont concernées par ces politiques et leurs effets : aussi bien celles à l'origine des soins que celles à même de les recevoir. Comme discipline ayant pour objet l'étude des populations, la démographie est bien évidemment susceptible d'apporter des éclairages sur ces enjeux ; c'est l'ambition de ce colloque.

Le colloque s'organisera autour des 4 séances suivantes : une première sera consacrée aux sources de données relatives à la santé des populations et aux différentes méthodes d'analyse. Deux séances s'intéresseront particulièrement aux populations en lien avec les politiques de santé, que ce soit du côté des soignants ou bien du côté des populations à soigner. Enfin une quatrième séance s'attardera plus spécifiquement à la question des crises en lien avec la santé.

La dimension territoriale, plus que jamais fondamentale en termes d'accès aux soins pourra bien évidemment être abordée dans chacune des séances proposées.

Séance 1 – Sources, données, méthodes

Pour décrire et comprendre les grandes tendances en matière de santé et de mortalité, la démographie et les autres sciences de la population disposent d'une large gamme de sources statistiques, sans oublier le recours à des approches qualitatives ou mixtes qui fournissent d'autres types de matériaux.

A côté des sources administratives classiques, telles que les données issues de l'état civil et les causes médicales de décès, les enquêtes, qu'elles soient issues de la statistique publique ou conduites sur mesure, occupent une place importante, en particulier lorsqu'il s'agit de couvrir des aspects de la vie et de la santé peu mesurés en routine (vie affective, santé mentale, incapacité…), ou encore pour atteindre des populations autrement difficiles d'accès.

La séance s'interrogera en particulier sur les promesses et les limites des « nouvelles » sources accessibles aux chercheur.es, dont les « données massives » relatives à la santé. Peut-on analyser les données du SNDS « en démographe » ? Dans quelle mesure les appariements permettent-ils d'enrichir mutuellement les sources administratives (ex : EDP et SNDS) et de mieux connaître la distribution sociale et territoriale des problèmes de santé ? Quels apports pour étendre la palette des informations disponibles dans les enquêtes *ad hoc* ? Quelles populations restent malgré tout peu visibles, et comment contrer cette relative invisibilité ?

Quelles adaptations nécessaires des approches méthodologiques, aussi bien pour constituer les matériaux de recherche que pour les analyser ?

Les communications pourront s'inscrire dans l'un des trois axes du colloque (population des soignants, populations à soigner, crise et santé des populations) ou aborder les enjeux relatifs aux sources et aux méthodes de façon transversale, en particulier s'agissant des enjeux éthiques du recueil massif de données personnelles et du recours croissant (et parfois inconscient) à l'intelligence artificielle (protection des droits individuels, biais d'apprentissage, emprise du secteur privé, coût écologique…).

Séance 2 – Les soignants

Dans cette séance on s'intéressera aux populations qui exercent une fonction de soin préventif ou curatif définie par la loi ou par l'expérience et les relations humaines (care). Ces populations représentent environ deux millions de personnes en France dont plus de la moitié dans les 14 professions à déclaration obligatoire. Les médecins généralistes occupent une place à part, en tant que prescripteurs des soins donnés par les autres professions. L'Observatoire National Des Professions de Santé, la Drees, l'Ordre des médecins, la CNAM, les ARS et l'Insee produisent et analysent les données des 57 métiers du soin et du social identifiés dans le répertoire partagé des professions de santé (RPPS).

Les communications porteront sur la qualité de ces données – qui recoupent registres, enquêtes, recensement –, sur leur usage dans l'étude de la structure des professions (âge, sexe, mode d'exercice, nationalité…), leur territorialisation, leur accessibilité et les évolutions démographiques récentes, notamment suite à l'épidémie de Covid.

On s'intéressera aussi aux méthodes de projection des populations de soignants à former dans le futur en France, dans l'OCDE et l'OMS (composantes, micro-simulation, parcours), à leurs applications dans un contexte de territorialisation des politiques, de spécialisation croissante des professionnels, de mobilité géographique et de décalage entre l'offre et la demande de soins. Les communications sur les besoins de formation en soignants pourront intégrer les variables relatives à l'état de santé de la population et son vieillissement.

L'appel porte aussi sur la démographie de professionnels exerçant des fonctions d'administration ou de coordination dans le système de soins, par exemple la gestion de (GHT) Groupements Hospitaliers de Territoires, de projets pluridisciplinaires, pratique avancée, assistants médicaux, etc., dont les effectifs, profils académique et social sont mal connus. Des travaux sur les populations de soignants des malades chroniques, de l'aide à domicile, des ONG et du secteur informel, (aidant.e.s, association de prévention, etc.) font également partie des communications attendues.

Séance 3 – Les populations à soigner

Cette séance est consacrée aux populations à soigner et à leur accès aux soins. Les populations ayant besoin de soins, ainsi que leurs besoins en santé, se transforment sous l'effet des modifications des régimes épidémiologiques : de nouvelles maladies émergent (covid dont covid long, mpox, etc.), d'autres deviennent de plus en plus fréquentes (troubles mentaux, obésité morbide, etc.), parfois parce qu'elles font l'objet d'une meilleure reconnaissance (par ex. endométriose). Les populations à soigner peuvent aussi être définies par leurs caractéristiques socio-démographiques, qui sont associées à des configurations de besoins de soins considérées comme spécifiques : populations jeunes, âgées, migrantes, minorités sexuelles et de genre, etc.

Quelle que soit la manière dont on définit les populations à soigner, celles-ci sont traversées par des inégalités d'accès aux soins, voire par des discriminations dans l'accès aux soins ou dans les soins eux-mêmes, en raison de leurs caractéristiques socio-démographiques et de l'offre de soins.

Les communications de cette séance prendront pour objet une population à soigner, définie par une pathologie, un besoin de soins, une caractéristique socio-démographique ou tout autre critère pertinent. Elles pourront analyser les évolutions de cette population ou développer des comparaisons entre territoires, quelle qu'en soit l'échelle géographique. Elles pourront porter sur les inégalités d'accès aux soins et de traitements au sein de cette population, appréhendées de manière transversale ou longitudinale. Les soins pourront être entendus comme médicaux ou para-médicaux mais aussi au sens de care.

Séance 4 – Crises et santé des populations

Cette séance traitera des crises sanitaires au sens large. Les communications proposées pourront aborder les épidémies ou les pandémies, les crises économiques ou politiques (conflits, chute des régimes, révolutions) et les catastrophes naturelles ou environnementales. Si, s'agissant d'un colloque de démographie, on traitera en premier lieu des effets démographiques de ces crises (surmortalités, mobilités forcées, transformations des familles ou fécondité), on s'intéressera également à l'impact direct ou indirect de ces crises sur diverses formes d'altération de l'état de santé des populations. Enfin, les communications de cette séance pourront également mesurer la façon dont ces crises impactent le fonctionnement des systèmes de santé et à la façon dont ces systèmes parviennent à s'adapter à ces crises pour prévenir les différentes pathologies ou soigner les populations dans ces nouveaux contextes. Ces questions pourront être envisagées selon une diversité d'échelons géographiques dans une optique centrée sur une population, dans une perspective comparative ou à partir de méta-analyses.

*****

Calendrier

10 novembre 2025	Date limite de dépôt des propositions de communication sur la plateforme sciencesconf : https://cudep2026.sciencesconf.org/ Les propositions comprendront : le titre, les auteurs, leur affiliation, le texte sous forme de résumé en 1 page maximum et la séance choisie.
Décembre 2025	Notification aux auteurs de communication. Le comité scientifique pourra proposer des modifications ou réorientations aux auteurs retenus pour leur communication.
Février 2026	Début des inscriptions au colloque
31 mars 2026	Date limite d'inscription au colloque. Le montant des frais d'inscription est de 120 euros, limité à 50 euros pour les doctorant.e.s et personnes sans attache institutionnelle. Au-delà de cette date, les frais d'inscription s'élèvent à 180 et 70 euros respectivement. Les inscriptions pourront se faire sur place lors du colloque. Les frais d'inscription incluent les pauses, déjeuners ainsi qu'un diner de gala.
30 avril 2026	Date limite d'envoi des textes définitifs. Des recommandations seront adressées aux auteurs pour la reproduction des textes définitifs des communications.
2-5 juin 2026	Colloque à l'Université de Bordeaux, au Pôle Juridique et Judiciaire, place Pey-Berland (en centre ville)

Comité scientifique

Christophe BERGOUIGNAN	Université de Bordeaux / Comptrasec UMR 5114
Emilie COUNIL	Institut national d'études démographiques (Ined)
Alain JOURDAIN	Arènes UMR 6051 / Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)
Claire SCODELLARO	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / Cridup

Comité d'organisation

Nicolas BELLIOT, Christophe BERGOUIGNAN, Nicolas REBIERE	Université de Bordeaux / Comptrasec UMR 5114
Maryse GAIMARD	Université Bourgogne Europe / LIR3S UMR 7366 Secrétaire générale de la Cudep

Pour toute demande de renseignements, merci de contacter le secrétariat de la Cudep à l'une des adresses suivantes : maryse.gaimard@u-bourgogne.fr ou cudep@u-bordeaux.fr